



EPTB AUDE  
**SMMAR**  
DES RIVIÈRES & DES Hommes

ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT ET  
STRATÉGIE FONCIÈRE

JEROME DEFROIDMONT – SMMAR

## LA CRUE D'OCTOBRE 2018 : UN CONSTAT CLAIR

Face à cette puissance, rien ne résiste, plusieurs éléments prouvent le caractère ravageur de la crue :

- Des arbres sains entièrement arrachés ou décapités en cimes des berges totalement décapés
- Des embâcles d'essences forestières (chêne vert, chêne blanc, pin sylvestre)
- Des objets énormes déplacés (cuves, bassins bétons, blocs rocheux...)
- Des ponts détruits
- Une enveloppe de crue large de 100 à 150 m selon les secteurs



# LA CRUE D'OCTOBRE 2018 : UN CONSTAT CLAIR

## Un aménagement de l'espace inadapté au cours d'eau

**Peu de secteur de mobilité du cours d'eau**, le cours d'eau cherche à dissiper latéralement son énergie dans les **zones de plaines entre les vignes et les villages**

Les rares zones où la **ripisylve est maintenue en bon état** dans une bande assez large, servent de **pièges à embâcles** (notamment en amont de certains villages)



**Par endroit la ripisylve a permis de protéger des habitations et des populations**

# LA CRUE D'OCTOBRE 2018 : UN CONSTAT CLAIR

Au lendemain de la crue, un constat clair :

- ➔ Le Lauquet a besoin d'espace pour accepter des précipitations conséquentes sur un temps très court : **CRUE TORRENTIELLE**
- ➔ il est nécessaire de rendre au cours d'eau des zones stratégiques où il peut se calmer : **RECONQUETE DE CHAMPS D'EXPANSION DE CRUES , RESTITUTION DE LA BANDE ACTIVE**

Ce programme axé sur une volonté de **protection contre les inondations** et de **restauration hydromorphologique** s'est construit sur plusieurs objectifs :

## - Retrouver des capacités hydrauliques d'écoulement en crue

répondant à la compétence de lutte contre les inondations et prévention des biens et des lieux habités.

## - Intercepter le maximum d'éléments flottant par des pièges à embâcles

en prenant en compte la présence d'enjeux humains dans les traversées urbaines et des enjeux économiques par la présence d'une activité viticole marquée

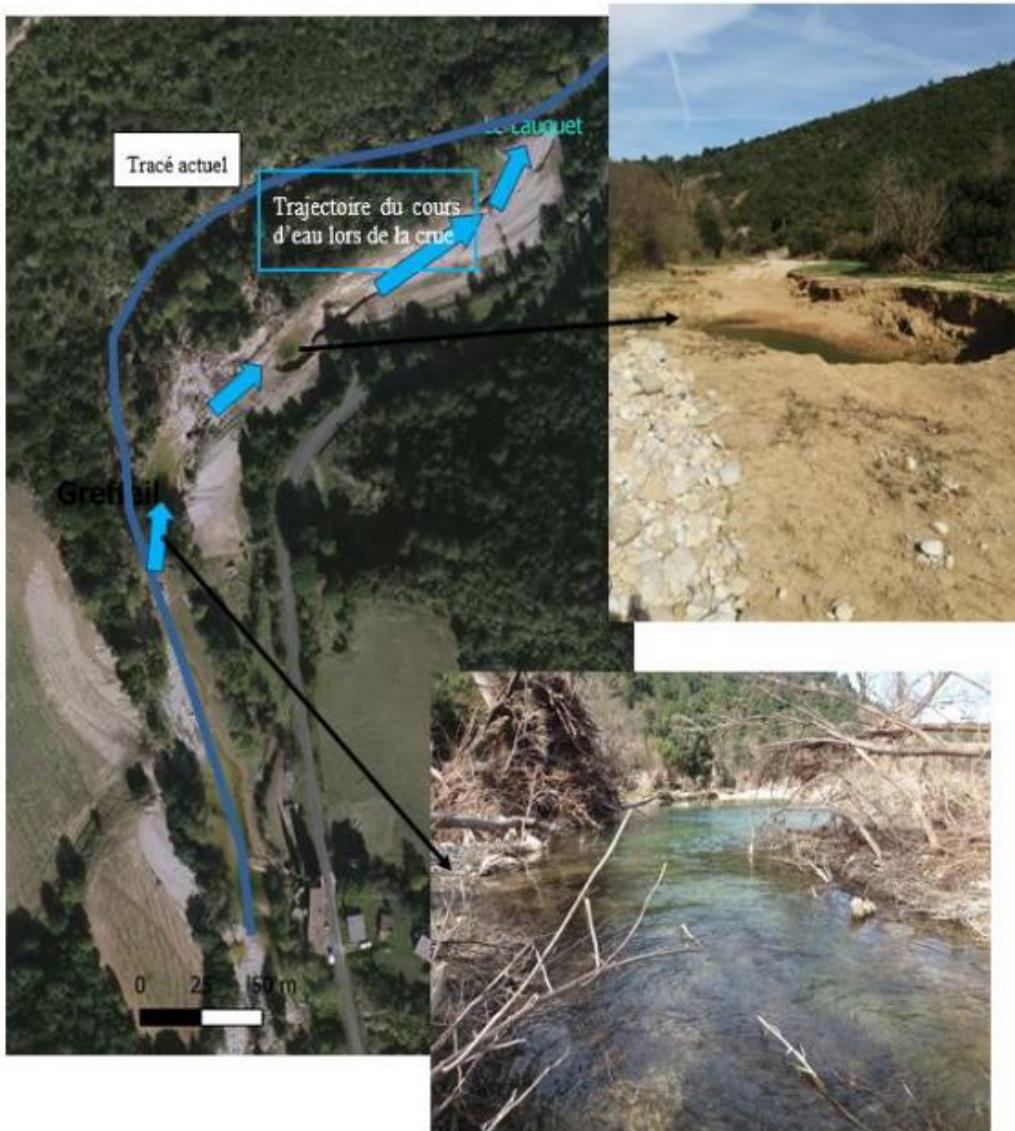
# EXEMPLE DU SITE DU GRAND BREIL - GREFFEIL

## CARACTERISTIQUES DU SITE :

- Site pilote de restauration des **capacités naturelles de mobilité** du Lauquet en crue
- Conserver la mobilité latérale du lit

## Travaux envisagés :

- **Sélectionner une ripisylve dynamique** (travaux de débroussaillement et d'entretien de la ripisylve prévus pour garder le site fonctionnel)
- **laisser le cours d'eau reméandrer en fonction des crues**. Crédit d'un nouveau bras en rive droite



## Site du Grand Breil en crue en février 2021



Reméandrage  
progressif du cours  
d'eau

# LE DÉPLOIEMENT DE CETTE POLITIQUE À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS DE L'AUDE ET DE LA BERRE

## MIS EN PLACE D'UNE STRATEGIE FONCIERE

### Objectifs de la mission :

- Uniformiser les connaissances et les pratiques mises en œuvre
- Développer des outils d'aide à la décision
- Partager une stratégie d'aménagement du territoire

### Thématiques d'intervention retenues :

- ❖ Restauration hydromorphologique des cours d'eau
- ❖ Protection et valorisation des zones humides
- ❖ Protection des enjeux habités et économiques contre les crues

# DÉVELOPPEMENT D'OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

## CARTOGRAPHIE DES ZONES PRIORITAIRES

**Valorisation des données acquises lors des études précédentes**

**Croisement de données « Milieux » et « Risques »**

**Priorisation de zones**

**Restauration hydromorphologique des cours d'eau ;**

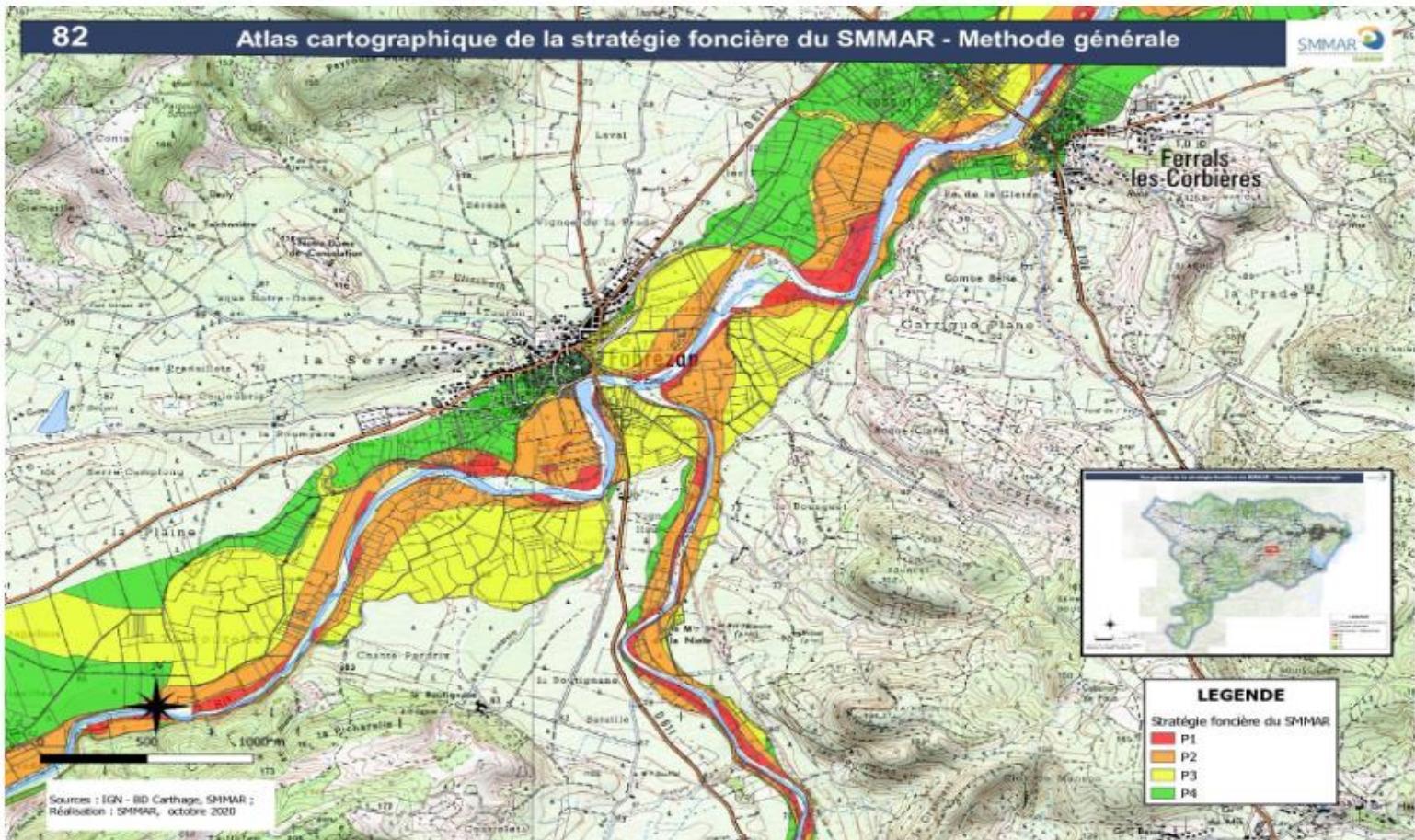
Données expertisées :

- Espaces de mobilité (SMMAR, 2013)
- Espace de divagation (Berre, 2010)
- Zones humides (SMMAR, 2011 – 2018)
- Espace de bon fonctionnement des zones humides (SMMAR, 2011 – 2018)
- Atlas des Zones Inondables (DREAL)
- PPRI (DDTM)
- Occurrence de crue (SMMAR)
- Espaces Naturels Sensibles (CD 11)
- Sites Natura 2000 (DREAL)

# DÉVELOPPEMENT D'OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

## CARTOGRAPHIE DES ZONES PRIORITAIRES

## **Restauration hydromorphologique des cours d'eau - Etude de cas ;**



# UNE STRATÉGIE FONCIERE A L'ÉCHELLE DU BV DE L'AUDE

## En conclusion

- Mise en place d'une **méthode cartographique d'identification des EBF potentiels** en croisant différentes données avec adaptations locales à l'échelle des sous bassins versants en fonction des données disponibles
- ⇒ Aboutir à une **différenciation entre les parcelles à maîtriser préférentiellement (P1/voir P2)** pour la **restauration d'un fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau, l'atteinte du bon état, et la lutte contre les inondations**, et les parcelles annexes au projet (P3 – P4) ou la maîtrise foncière ne s'impose pas (adaptations de l'occupation du sol)
- ⇒ Réalisation d'une cartographie détaillée pour chaque sous bassin versant
- ⇒ Prise en compte de ce document dans les **politiques d'aménagement du territoire** avec l'ensemble des partenaires (SMMAR/Syndicats de BV/Communauté d'agglomération/DDTM/Chambre d'agriculture...)

# UNE STRATÉGIE FONCIERE A L'ÉCHELLE DU BV DE L'AUDE

## OÙ ON EN EST AUJOURD'HUI

⇒ Validation de la stratégie foncière :

- par le Comité de Pilotage : le 5 mars 2021
- par le Conseil syndical du SMMAR : 18 mars 2021

⇒ Présentation de cette stratégie dans les conseils syndicaux des syndicats de rivière

⇒ Présentation dans les services en charge de la planification et de l'aménagement du territoire

⇒ FIN 2022 : Intégration du volet Zones humides suite à la finalisation du plan de gestion stratégique des Zones Humides à l'échelle des bassins versants